

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES

DECISIONS DU MAIRE

**APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

CONTRAT D'ENTRETIEN BALAYAGE DES FILS D'EAU 2026

Nous, Maire de la ville de WATTRELOS,

Vu l'article L.2122 - 22 4° du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'exécution et au règlement des marchés ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2 du 27 mai 2020, portant délégation d'attributions dudit Conseil Municipal au Maire de WATTRELOS, transmise à Monsieur le Préfet du Nord le 29 mai 2020 ;

Vu, la procédure adaptée lancée en vertu de l'article R. 2123-1, 1° du code de la commande publique,

Vu, l'analyse des offres faites,

DECIDONS

ARTICLE 1

De conclure un contrat pour objet la réalisation des prestations de nettoyage mécanique de l'espace public sur le territoire communal pour l'année 2026, conformément aux plans et annexes fournis par la Commune.

Les prestations comprennent :

- Le nettoyage mécanique des voiries communales selon sectorisation définie ;
- Des interventions spécifiques lors d'événements ;
- Une prestation au parc urbain ;
- La mise à disposition ponctuelle d'une balayeuse avec chauffeur ;
- La transmission d'un compte-rendu mensuel des interventions, avec l'entreprise NICOLLIN SAS

ARTICLE 2

Le montant total des prestations du contrat est conclu pour un forfait de 22 020 € HT pour les prestations récurrentes et avec un montant maximal global de 30 000 € HT annuel (prestations forfaitaires et demande ponctuelle).

ARTICLE 3

Le contrat prend effet à compter du 1^{er} mars 2026 jusqu'au 31 décembre 2026.

ARTICLE 4

Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal. Cette décision sera publiée sur le site internet de la commune.

La présente décision est rendue exécutoire et peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Acte certifié exécutoire de plein droit en application de la Loi
n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée par la Loi
n° 82-623 du 22 juillet 1982

Wattrelos, le

Le Maire,

Dominique BAERT

19 FEV. 2026



Fait à Wattrelos, le 19 FEV. 2026
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Dominique BAERT

